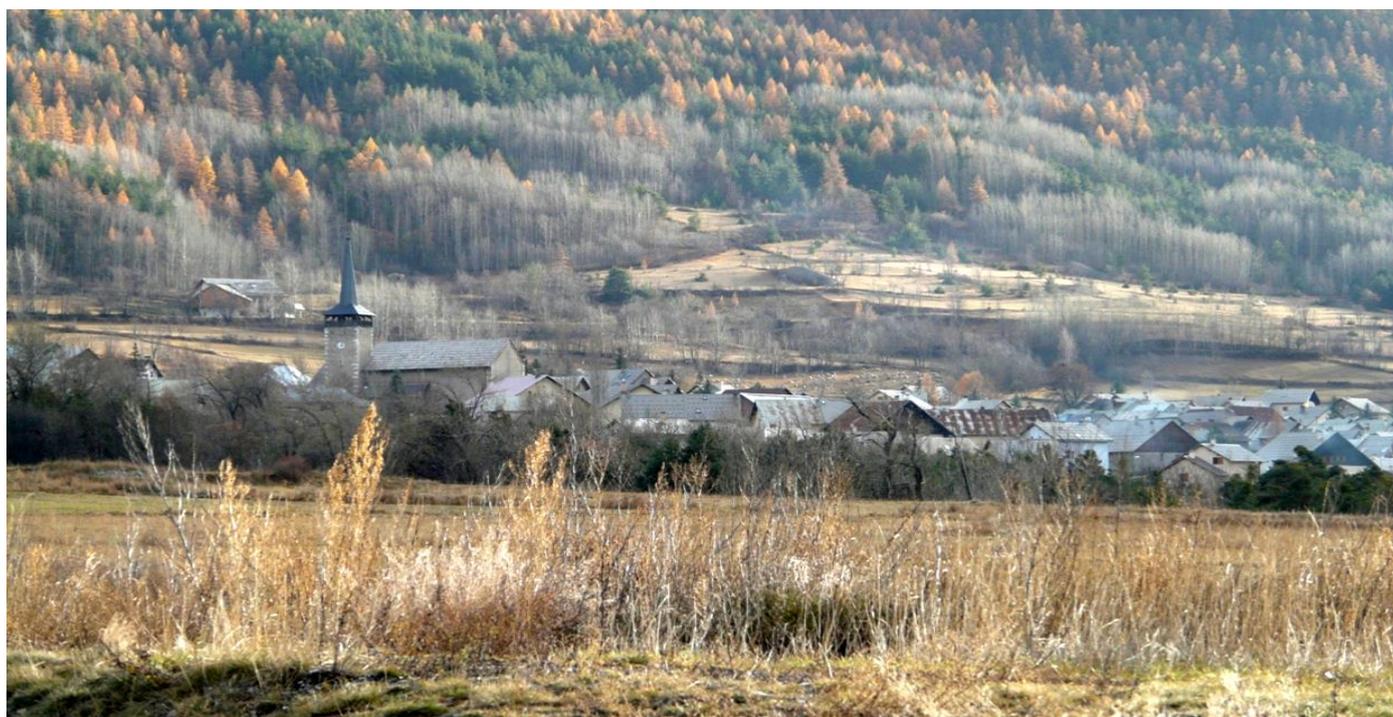


DEPARTEMENT DES HAUTE-ALPES

COMMUNE DE VILLARD SAINT PANCRACE

**MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1
DU PLAN LOCAL D'URBANISME**



ANNEXES

PLU initial approuvé le 3/03/16

Modification simplifiée n°1 approuvée le 2/08/16

Modification de droit commun approuvée le

Le Maire

Alpicité
Urbanisme, Paysage,
Environnement

Avenue de La Clapière – Résidence La
Croisée des Chemins N°1 – 05200 EMBRUN
Tel / Fax : 04.92.46.51.80
Mail : contact@alpicite.fr
Web : www.alpicite.fr

SOMMAIRE

(En rouge les éléments modifiés ou complétés par la modification de droit commun n°1)

1. Liste des Emplacements Réservés

2. Servitudes d'Utilité Publique

3. Les risques

4. Réseau d'assainissement

5. Réseau d'eau potable

6. Réseau de transport d'électricité

7. Zones humides

8. Sites archéologiques

9. Etude d'aménagement sur la zone 1AUa de Champ Queyra

10. Fiche sur le radon



Avenue de La Clapière – Résidence
La Croisée des Chemins N°1 – 05200 EMBRUN
Tel / Fax : 04.92.46.51.80
Mail : contact@alpicite.fr
Web : www.alpicite.fr